DÉCHÈTERIES

ACCEPTÉS































A Machecoul-Saint-Même uniquement :



A Machecoul-St-Même et Legé :





INTERDITS

- bouteilles de gaz
- extincteurs
- fusées de détresse

S'adresser aux points de vente.

L'apport hebdomadaire est limité à 2m³ par foyer.

Afin de satisfaire chaque usager, prévenir à l'avance en cas d'apports volumineux.